

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Conseil du 12 décembre 2022

Délibération n° 2022-1349

Commission pour avis : déplacements et voirie

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) :

Objet : Rapport des mandataires - Société d'économie mixte (SEM) Lyon Parc Auto (LPA) - Exercice 2021

Service : Délégation Pilotage ingénierie administrative et financière - Direction Commande publique

Rapporteur : Monsieur Fabien Bagnon

Président : Monsieur Bruno Bernard

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 150

Date de convocation du Conseil : vendredi 25 novembre 2022

Secrétaire élu(e) : Monsieur Nicolas Barla

Présents : Mme Arthaud, M. Artigny, Mme Asti-Lapperrière, M. Athanaze, Mme Augey, M. Azcué, M. Badouard, M. Bagnon, M. Barge, M. Barla, Mme Baume, M. Ben Itah, Mme Benahmed, M. Benzeghiba, M. Bernard, M. Blache, M. Blanchard, M. Blein, Mme Boffet, Mme Borbon, Mme Bouagga, M. Boumertit, Mme Bramet-Reynaud, Mme Brunel Vieira, M. Bub, M. Buffet, Mme Burillon, Mme Burricand, Mme Cabot, M. Camus, Mme Carrier, Mme Chadier, M. Chambon, M. Charmot, Mme Charnay, M. Chihi, M. Cochet, M. Cohen, Mme Coin, Mme Collin, M. Corazzol, Mme Corsale, Mme Crédoz, Mme Crespy, Mme Creuze, Mme Croizier, M. Da Passano, M. David, M. Debû, Mme Dehan, Mme Delaunay, M. Devinaz, M. Diop, M. Doucet, Mme Dubois Bertrand, Mme Dubot, Mme Dupuy, Mme Duvivier Domain, Mme Edery, Mme El Faloussi, Mme Etienne, Mme Fontaine, Mme Fontanges, Mme Fournillon, Mme Frier, M. Galliano, M. Gascon, Mme Geoffroy, Mme Georgel, M. Geourjon, M. Girard, Mme Giromagny, M. Godinot, M. Gomez, M. Grivel, Mme Gersperrin, M. Groult, M. Guelpa-Bonaro, Mme Guerin, Mme Hémain, Mme Jannot, Mme Khelifi, M. Kimelfeld, M. Kohlhaas, Mme Lagarde, M. Lassagne, Mme Lecerf, M. Le Faou, M. Legendre, M. Longueval, M. Lungenstrass, M. Maire, M. Marguin, M. Marion, M. Millet, M. Mône, M. Monot, Mme Moreira, Mme Nachury, M. Novak, Mme Panassier, M. Payre, M. Pelaez, Mme Percet, M. Perez, Mme Perriet-Roux, Mme Perrin-Gilbert, Mme Petiot, M. Petit, Mme Picard, Mme Picot, M. Pillon, Mme Popoff, M. Portier, Mme Prost, M. Quiniou, M. Rantonnet, M. Ray, Mme Reveyrand, Mme Roch, M. Rudigoz, Mme Runel, Mme Saint-Cyr, Mme Sarselli, Mme Sechaud, M. Seguin, M. Sellès, Mme Sibeud, M. Smati, Mme Subaï, M. Thevenieau, M. Uhlrich, Mme Vacher, M. Van Styvendael, M. Vergiat, Mme Vessiller, M. Vieira, M. Vincendet, M. Vincent, Mme Vullien, Mme Zdorovtsoff.

Absents excusés : Mme Brossaud (pouvoir à M. Bub), M. Brumm (pouvoir à Mme Burillon), Mme Cardona (pouvoir à M. Grivel), M. Collomb (pouvoir à M. Pelaez), M. Dalby (pouvoir à Mme Dehan), M. Doganel (pouvoir à M. Chambon), Mme Fréty (pouvoir à Mme Brunel Vieira), M. Kabalo (pouvoir à M. Kimelfeld), Mme Pouzergue (pouvoir à Mme Corsale).

Conseil du 12 décembre 2022**Délibération n° 2022-1349**

Commission pour avis : déplacements et voirie

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) :

Objet : Rapport des mandataires - Société d'économie mixte (SEM) Lyon Parc Auto (LPA) - Exercice 2021

Service : Délégation Pilotage ingénierie administrative et financière - Direction Commande publique

Le Conseil,

Vu le rapport du 23 novembre 2022, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

I - Contexte

La société LPA est une SEM créée le 19 mai 1969 et qui a pour objet :

- l'étude et la construction, pour son compte ou celui d'autrui, de parcs de stationnement et de toutes installations connexes, commerciales, administratives ou autres,
- l'étude, la construction et l'exploitation, seule ou en partenariat, de toute infrastructure ou superstructure destinée à des activités liées au transport, et à la mobilité individuelle ou partagée en relation avec des opérations de stationnement,
- en lien avec les activités ci-dessus, l'étude, l'organisation et la gestion de toute activité liée à la mobilité urbaine, telle que le covoiturage, l'autopartage, la location de vélos ou autres,
- la vente, la location, la gestion et l'exploitation de ces constructions ou de toute autre réalisation de même nature dont la construction n'aurait pas été réalisée par la société,
- toute activité complémentaire. À cet effet, la société pourra procéder à toutes études, effectuer toutes opérations mobilières ou immobilières, civiles, commerciales ou financières, créer des filiales ou prendre des participations dans toutes entités juridiques, sociétés ou autres, se rapportant aux objets définis ci-dessus ou à tout autre objet similaire ou connexe.

Les actionnaires de la société LPA sont respectivement :

- la Métropole de Lyon pour 37,8 %,
- la Ville de Lyon pour 21,6 %,
- le Département du Rhône pour 2,3 %,
- et des actionnaires privés pour 38,1 % dont 21,4 % pour la Caisse des dépôts et consignations.

En sa qualité d'actionnaire et au titre de l'exercice 2021, la Métropole est représentée au Conseil d'administration par mesdames Sonia Zdorovtsoff et Sandrine Runel ainsi que messieurs Fabien Bagnon et Lionel Lassagne.

L'article L 1524-5 du code général des collectivités territoriales (CGCT) dispose que *"les organes délibérants des collectivités territoriales et de leurs groupements actionnaires se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au conseil d'administration et qui porte notamment sur les modifications des statuts qui ont pu être apportées à la société d'économie mixte"*.

La présente délibération a donc pour objet de prendre acte du rapport présenté au titre de l'exercice 2021. À titre d'information, aucune modification statutaire n'est intervenue sur cette période.

II - Bilan financier 2021

Les résultats de la société sont présentés dans un contexte rétrospectif, portant sur 3 exercices :

	2019 en k€	2020 en k€	2021 en k€	Tendance
capital social	8 000			→
participation publique	61,84 %			→
dont Métropole	37,8 %			→
dont Ville de Lyon	21,6 %			→
dont participations privées	38,16 %			→
chiffre d'affaires	58 069	39 529	46 632	↗
charges	55 533	45 648	50 671	↗
dont IS	2 311	- 403	- 85	↗
résultat net	5 322	- 3 815	- 1 361	↗
capacité d'autofinancement	13 187	4 723	8 856	↗
capitaux propres	59 327	55 440	53 991	↘

Si l'exercice 2020 a fortement été marqué par l'impact de la crise sanitaire liée à la Covid-19, celui de 2021 enregistre un redémarrage de l'activité.

Le résultat d'exploitation de l'entreprise reste déficitaire (- 1 283 k€). Le résultat net reste également déficitaire puisqu'il s'élève à - 1 361 k€ mais dans des proportions bien moindres que pour l'exercice 2020 où il s'élevait à - 3 815 k€.

Le chiffre d'affaires de l'entreprise est en nette augmentation par rapport à 2020 (+ 18 %) en s'élevant à 46 632 k€. Par rapport à la dernière année de référence (2019), le chiffre d'affaires restent cependant bien en-deçà.

Le chiffre d'affaires horaires de l'entreprise reste marqué par les effets de la crise sanitaire, notamment sur le 1^{er} semestre puisque certaines mesures gouvernementales ont continué à restreindre les déplacements (couvre-feu, confinements, fermetures de certains lieux ou de certaines activités, etc.). Il enregistre toutefois par rapport à 2020 une augmentation significative de + 20 % (+ 436 000 passages).

Le chiffre d'affaires abonnés connaît une augmentation significative (+ 13 %) par rapport à 2020 et s'élève en 2021 à 15 203 k€. Cela s'explique par le fait que de nombreux nouveaux abonnements ont pu être délivrés sur cet exercice.

Le déficit d'exploitation (- 1 283 k€) est grevé par la charge financière (842 k€) et l'intéressement par participation (320 k€), mais allégé d'un résultat exceptionnel de 993 k€ et d'un crédit d'impôt sur les sociétés de 85 k€.

Le résultat net est un déficit de 1 361 k€.

Le montant des investissements s'élève à 14 600 k€, dont, notamment, 7 900 k€ consacrés aux travaux du parc Saint-Antoine, 3 200 k€ à ceux du parc Béraudier et 1 100 k€ à ceux du parc Antonin Poncet.

Les fonds propres de la société s'élèvent à 210 665 k€ constitués, d'une part, des capitaux propres de 53 991 k€ et, d'autre part, des droits du concédant de 156 674 k€ (valeur patrimoniale des parcs en concession revenant aux concédants en fin de contrat).

À fin 2021, la société a 79 M€ de dettes financières à rembourser (soit 5 années de capacité d'autofinancement), avec un taux d'intérêt moyen de 1,1 %.

III - Faits marquants 2021

L'exercice 2021 a principalement été marqué par les faits suivants :

- la persistance des effets de la crise sanitaire en début d'exercice mais également sur l'intégralité de l'exercice s'agissant de certaines activités (le parc des aéroports),
- l'ouverture au public du nouveau parc de stationnement Saint Antoine le 28 juin 2021,
- le démarrage effectif des travaux de construction de l'Hôtel de logistique urbain (HLU) sur le port Edouard Herriot.

IV - Perspectives et développement de la structure sur 2022

En termes de volume d'activité, l'exercice 2022 devrait marquer un retour à des niveaux équivalents à ceux de l'année de référence qu'est 2019.

Suite à la décision de la création d'une nouvelle société publique locale intervenant dans le domaine de la mobilité notamment (SPLM créée le 27 juin 2022 avec, pour actionnaires, la Métropole de Lyon, SYTRAL Mobilités et la Ville de Lyon), la société LPA a mené à bien une réflexion sur l'identification des activités qui assureront les relais de croissance de l'entreprise sur les années à venir. Ont, à ce titre, été identifiées la logistique urbaine, l'électromobilité et l'offre de stationnement privée comme axes de développement futurs de LPA ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

Prend acte du rapport établi sur l'activité de la SEM LPA au titre de l'exercice 2021.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Publié le : 14 décembre 2022

Accusé de réception en préfecture : 069-200046977-20221212-295947-DE-1-1 Date de télétransmission : 14 décembre 2022 Date de réception préfecture : 14 décembre 2022
